

QUARTIER DE LA ROSERAIE **L'HAY-LES-ROSES | 94**



rêver,
créer,
ériger

CATALOGUE DE PERSONNALISATION ET D'OPTIONS

SOMMAIRE



INFORMATIONS IMPORTANTES	3
LES PRESTATIONS TECHNIQUES OU ENTRAINANT DES MODIFICATIONS DE PLAN	6
A - LES ÉQUIPEMENTS / LE PLAN	7
A1 – Création de placard supplémentaire	7
A2 – Modification de cloison	7
A3 – Modifications de portes de distribution intérieures	8
A4 – Création d'une verrière en acier type atelier	8
A5 – Remplacement du cylindre	8
B - LA PLOMBERIE	9
B1 – Salle d'eau et salle de bain	9
B2 – Emplacement machine à laver complémentaire	9
C – MODIFICATION ELECTRIQUE	11
C1 – Prises	11
LES PRESTATIONS DÉCORATIVES	12
D - REVETEMENTS DE SOLS	13
D1 – Le parquet	13
E - REVETEMENTS MURAUX	13
E1 – Les faïences	13
F - AMÉNAGEMENT PLACARD	13
F1 – Façade de placard	13

1. INFORMATIONS IMPORTANTES

Ce catalogue présente les prestations tant techniques que décoratives qu'il est possible de réaliser ainsi que leur montant.

Les prix indiqués sont valables pour les logements dans leur configuration initiale (plans de vente).

Les prestations décrites au sein de la notice descriptive de vente s'appliquent sur la version initiale des plans de vente et non sur les éventuelles conséquences des modifications de plans.

Toute demande devra être adressée, **À L'AIDE DU FORMULAIRE EN DERNIERE PAGE**, par lettre recommandée avec accusé de réception à :

SCCV EMERIGE L'HAY LES ROSES

Madame Marianne MILIN

121 avenue de Malakoff

75116 PARIS

Ce formulaire devra être accompagné d'un **chèque d'un montant forfaitaire de 400,00 €uros représentant les d'études et de dossier**, à l'ordre de la **SCCV EMERIGE L'HAY LES ROSES**. Ce chèque ne sera encaissé qu'après signature de votre acte authentique de vente.

Pour toute nouvelle demande, un montant forfaitaire de 200,00 €uros sera facturé, venant s'ajouter aux frais de dossier de la demande précédente.

Votre demande devra nous parvenir impérativement avant les dates suivantes :

- Concernant les options techniques et les modifications de plans :
AU PLUS TARD LE 31 DECEMBRE 2025.
- Concernant les options décoratives : au plus tard lors du rendez-vous de choix de prestations.

Toutefois, afin de nous donner les moyens de répondre au mieux à vos demandes, nous vous invitons à nous les transmettre dès à présent.

TOUTE DEMANDE SORTANT DU CADRE DU PRÉSENT CATALOGUE, OU ÉTANT NON RÉALISABLE POUR DES RAISONS TECHNIQUES OU ENCORE NOUS ÉTANT ADRESSÉE AU-DELA DE LA DATE LIMITE, NE POURRA ÊTRE TRAITÉE.

LA SUPPRESSION DE MATERIEL OU DE MATERIAUX NE POURRA ENTRAINER DE MOINS-VALUE.

Après validation par l'architecte si nécessaire, un devis sera établi et vous sera transmis pour approbation. Vous disposerez alors **D'UN DÉLAI DE 15 JOURS POUR LE VALIDER ET LE RENVOYER AVEC UN EVENTUEL CHEQUE D'ACOMPTE.**

Modalités de règlement du devis :

- 50 % DU MONTANT DU DEVIS SERONT À RÉGLER PAR CHÈQUE AU MOMENT DE LA COMMANDE,
- LES 50 % RESTANTS AU MOMENT DE L'APPEL DE FONDS « ACHÈVEMENT DES TRAVAUX ».

Le paiement correspondant aux options commandées est un paiement distinct du règlement du prix de vente de l'appartement. Il ne peut être inclus dans le prix total d'acquisition.

Le nouveau plan de vente modifié incluant les travaux modificatifs vous sera adressé pour validation. Si nécessaire vous signerez un contrat de travaux modificatifs acquéreur dérogatoire.

Les "OPTIONS" proposées dans ce catalogue bénéficient des mêmes garanties que celles afférentes aux prestations contractuelles.

Les demandes de travaux modificatifs ne pourront être validées en exécution qu'à compter de la signature de votre acte de vente en l'état futur d'achèvement.

Nous vous précisons que le plan qui sera annexé à votre acte authentique de vente restera le plan initial. Vos travaux modificatifs constituant un acte sous seing privé.



TRAVAUX MODIFICATIFS ACQUÉREUR : MA DEMANDE PAS À PAS



■ ■ ■ Quand faire ma demande de TMA ?

■ ■ ■ Comment procéder ?

■ ■ ■ À quel moment recevrais-je mon plan de vente modifié ?



Emerige vous explique en 4 étapes la démarche à suivre dès la signature de votre contrat de réservation, afin de faire votre demande de TMA en toute sérénité.

Afin d'être prise en considération, votre demande devra être réceptionnée impérativement avant les dates butoirs et dans les conditions spécifiées dans votre Catalogue d'options.

J'AI SIGNÉ MON CONTRAT DE RÉSERVATION

J'attends la fin du délai de rétractation pour faire ma demande de TMA.

1

Je prends connaissance des TMA qu'il m'est possible de demander via le Catalogue d'options qu'Emerige m'a remis lors de la signature.



Je réalise mes démarches administratives et bancaires.

2

Avant la date butoir mentionnée dans le catalogue d'options, j'envoie à mon Responsable Relation Client ma demande de TMA **via le formulaire inclus** dans le catalogue d'options, accompagné du règlement couvrant les frais de dossiers.



3

Emerige valide la faisabilité de mes demandes avec les différents intervenants et m'adresse un devis.



J'AI SIGNÉ MON ACTE AUTHENTIQUE DE VENTE CHEZ LE NOTAIRE

4

Je finalise mes TMA : je signe le devis et je verse un acompte de 50% du montant total des TMA. Le plan de vente modifié m'est alors adressé pour validation. Si nécessaire, je signe un contrat TMA dérogatoire.



LES TRAVAUX ONT DÉMARRÉ



Vos TMA sont transmis par Emerige au chantier pour exécution.



À NOTER

Plus aucune nouvelle demande de TMA ou modification des TMA validés n'est possible.

2. LES PRESTATIONS TECHNIQUES OU ENTRAINANT DES MODIFICATIONS DE PLAN

**Date limite de commande :
31 DECEMBRE 2025**

LES DEMANDES ENTRAINANT DES MODIFICATIONS DU PLAN DEVRONT FAIRE L'OBJET D'UNE ETUDE DE FAISABILITE TECHNIQUE ET REGLEMENTAIRE ET ETRE VALIDEES PAR LES INTERVENANTS CONCERNES.

Toute création de pièce supplémentaire, toute inversion de pièces ou changement de destination d'une pièce pourra être refusée par le maître d'ouvrage sans que ce dernier n'ait à en justifier la raison.

(Exemple : création d'une chambre supplémentaire, fermeture de la cuisine, création d'une lingerie, d'un WC séparé, d'un cellier, ...)

En cas d'acceptation préalable par le maître d'ouvrage, la demande fera l'objet d'une étude spécifique : faisabilité technique, études et validations des intervenants techniques notamment pour les gaines et la VMC, mise à jour de l'étude thermique et création éventuelle de corps de chauffe, mise à jour des implantations électriques électrique (à concurrence des quantités contractuelles), mise à jour des plans d'exécution, ...

Un devis sera alors établi sur une base forfaitaire.

Les tableaux électriques ETEL ne pourront en aucun cas être déplacés.

A - LES ÉQUIPEMENTS / LE PLAN

A1 – Création de placard supplémentaire

Création d'un placard, mode d'ouverture et finitions selon notice descriptive contractuelle.

Références	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
A1-1	- Création d'une tête de cloison 65 cm de largeur et de 7 cm d'épaisseur sur le côté du placard si nécessaire (et toutes finitions)	Forfait	370,00 €
A1-2	- Création, fourniture et pose de la façade de placard (finition dito notice descriptive)	ml	720,00 €
A1-3	- Fourniture et pose d'équipements (dito prestations notice descriptive)	ml	350,00 €

A2 – Modification de cloison

Ces modifications comprennent la création ou la suppression de cloisons et toute incidence (plinthes, peinture, etc...), les déplacements électriques et de radiateurs si nécessaire.

Les revêtements de sols de chaque pièce restent conformes aux prestations de base c'est-à-dire selon plan de vente initial sauf demande de l'acquéreur, d'options décoratives complémentaires.

Références	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
A2-1	- Suppression d'une cloison et adaptation du plan électrique	Forfait	150,00 €
A2-2	- Suppression d'une porte de distribution de 80 cm (ouverture à la française) et remplissage par de la cloison	Forfait	100,00 €
A2-3	- Création d'une cloison toute hauteur et adaptation du plan électrique	ml	370,00 €
A2-4	- Création d'une porte de distribution 80 cm (ouverture à la française) dans une cloison	Forfait	600,00 €
A2-5	- Création d'une porte de distribution 80 cm (ouverture à la française) dans un voile béton (suivant faisabilité technique)	Forfait	750,00 €

A3 – Modifications de portes de distribution intérieures

NB : les contre-cloisons d'une porte à galandage ne peuvent accueillir aucun équipement électrique ni supporter de charge ultérieure (cadre, élément de cuisine...).

Références	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
A3-1-a	- Remplacement d'une porte de distribution intérieure de 80 ou 90 cm (ouvrant à la française) par une porte coulissante en applique	Forfait	1 410,00 €
A3-1-b	· Largeur 80 cm (selon faisabilité)	Forfait	1 670,00 €
A3-1-c	· Largeur 90 cm (selon faisabilité)	Forfait	2 270,00 €
	· Largeur 120 cm (selon faisabilité)		
A3-2-a	- Remplacement d'une porte de distribution intérieure de 80 ou 90 cm (ouvrant à la française) par une porte coulissante à galandage	Forfait	2 730,00 €
A3-2-b	· Largeur 80 cm (selon faisabilité)	Forfait	3 000,00 €
A3-2-c	· Largeur 90 cm (selon faisabilité)	Forfait	3 590,00 €
	· Largeur 120 cm (selon faisabilité)		

A4 – Création d'une verrière en acier type atelier

Cette prestation comprend :

- Suppression du placostyl et de la peinture sur une hauteur de 150 cm.
- La fourniture et la pose d'une verrière en acier noir.

Ces modifications comprennent les déplacements électriques.

Références	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
A4-1	- Création d'une verrière en acier type atelier noir d'une hauteur de 150 cm	ml	1 800,00 €
A4-2	- Création d'une verrière en acier type atelier noir d'une hauteur de 150 cm sur la création d'une demi-cloison	ml	2 000,00 €
A4-3	- Création d'une verrière toute hauteur type atelier	ml	3 000,00 €

A5 – Remplacement du cylindre

Références	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
A5-1	- Remplacement du cylindre A2P** par un cylindre A2P***	Unité	300,00 €

B - LA PLOMBERIE

B1 – Salle d'eau et salle de bain

Les prestations B1-1 et B1-2 comprennent :

Le remplacement d'un receveur de douche par une baignoire ou une baignoire par un receveur de douche inclus toutes les incidences concernant la plomberie et les revêtements de sol et de mur dans le respect de la notice descriptive contractuelle, sauf la création d'une paillasse si nécessaire.

Références	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
REPLACEMENT D'UNE BAIGNOIRE PAR UN RECEVEUR DE DOUCHE			
B1-1-a	- Remplacement de la baignoire par un receveur de douche 90x90 cm (suivant plan) - référence cf. notice descriptive avec pare-douche ouvrant simple ou coulissant	Forfait	2 000,00 €
B1-1-b	- Remplacement de la baignoire par un receveur de douche 90x90 cm (suivant plan) - référence cf. notice descriptive avec pare-douche ouvrant et fixe ou coulissant selon plan (si pare douche sur mesure le prix peut être réévalué)	Forfait	2 400,00 €
B1-1-c	- Remplacement de la baignoire par un receveur de douche 90x120 cm (suivant plan) - référence cf. notice descriptive avec pare-douche ouvrant simple ou coulissant	Forfait	2 100,00 €
B1-1-d	- Remplacement de la baignoire par un receveur de douche 90x120 cm (suivant plan) - référence cf. notice descriptive avec pare-douche ouvrant et fixe ou coulissant selon plan (si pare douche sur mesure le prix peut être réévalué)	Forfait	2 500,00 €

REPLACEMENT D'UN RECEVEUR DE DOUCHE PAR UNE BAIGNOIRE			
B1-2	- Remplacement du receveur de douche par une baignoire et un pare-bain dito notice descriptive	Forfait	500,00 €

CREATION DE PAILLASSE			
B1-3	- Création de paillasse + faïence au droit d'une baignoire ou d'un receveur de douche	Forfait	500,00 €

MODIFICATION DU MEUBLE VASQUE			
B1-4	- Remplacement d'un meuble vasque simple (80cm) pour un meuble vasque double (140cm)	Forfait	1 685,00 €

CREATION D'UN ROBINET EXTERIEUR DE PUISAGE			
B1-5	- Création, fourniture et pose d'un robinet extérieur de puisage et toutes incidences	Forfait	560,00 €

REPLACEMENT DE LA BARRE DE DOUCHE PAR UNE COLONNE DE DOUCHE DANS LES BAIGNOIRES			
B1-6	- Remplacement de la barre de douche par une colonne de douche dans les salles de bain (dito prestations notice descriptive)	Forfait	450,00 €

B2 – Emplacement machine à laver complémentaire

Cette prestation comprend la création d'un robinet d'arrivée d'eau froide pour raccordement d'une machine à laver, la création d'un raccordement par siphon sur le réseau eaux usées du logement, la création d'une prise de courant spécialisée, la dérivation de câble électrique, la modification du tableau de protection.

Cette modification ne permet pas de supprimer l'emplacement d'origine de la machine à laver.

Références	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
B2-1	- Création des attentes pour machine à laver y compris prise électrique spécialisée	Unité	650,00 €
B2-2	- Remplacement d'un meuble double vasque par un simple vasque et création des attentes lave-linge y compris prise électrique spécialisée	Unité	160,00 €

C – MODIFICATION ELECTRIQUE

C1 – Prises

NB : aucune prise de courant ne pourra être déplacée. Seules des créations pourront être demandées.

Références	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
C1-1-a	- Ajout d'une prise de courant 16A+T	Unité	300,00 €
C1-1-b	- Ajout d'une prise de courant spécialisée 20A+T pour les équipements ménagers (sèche-linge)	Unité	350,00 €
C1-1-c	- Ajout d'une prise type RJ45	Unité	390,00 €
C1-1-d	- Ajout d'une prise de courant 16A+T commandée sur interrupteur simple	Unité	510,00 €
	- Ajout d'une prise de courant 16A+T commandée sur interrupteur va et vient	Unité	600,00 €
C1-1-e	- Ajout d'une sortie de fils en applique ou plafonnier commandée sur interrupteur simple	Unité	240,00 €
C1-1-f	- Ajout d'une sortie de fils en applique ou plafonnier commandée sur va-et-vient	Unité	400,00 €
C1-1-g	- Remplacement d'un interrupteur simple allumage par un interrupteur avec commande par va-et-vient sur une prise commandée ou un point lumineux déjà existant	Unité	200,00 €
C1-2	- 1 prise de courant 16A+T simple étanche en extérieur	Unité	360,00 €
C1-3	- Prise en compte des schémas de votre cuisiniste, à concurrence des quantités contractuelles de la notice descriptive et sous réserve des tolérances d'exécutions. Tout équipement supplémentaire fera l'objet d'un devis (plomberie, électricité)	Forfait	550,00 €
C1-4	- Motorisation radio d'un store intérieur existant dans l'appartement	Unité	500,00 €
C1-5	- Ajout d'une commande radio centralisée pour l'ensemble des stores intérieurs de l'appartement	Unité	200,00 €

3. LES PRESTATIONS DÉCORATIVES

Date limite de commande :
au plus tard le jour de l'établissement de la fiche de choix

Ces prestations vous seront présentées
lors du rendez-vous de choix

D - REVETEMENTS DE SOLS

D1 – Le parquet

Cette prestation comprend :

- La suppression du revêtement et des plinthes prévus dans la notice descriptive
- La fourniture et pose du nouveau revêtement proposé ci-dessous
- Les plinthes seront conformes à la notice descriptive

Références	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
D1-1	- Remplacement du parquet prévu dans la notice descriptive par du parquet massif Tradilame 90 mm	m ²	50,00 €
D1-2	- Remplacement du parquet prévu dans la notice descriptive par du parquet contrecollé Monolame 175 mm	m ²	60,00 €
D1-3	- Remplacement du parquet prévu dans la notice descriptive par du carrelage (dito prestations notice descriptive)	m ²	20,00 €

E - REVETEMENTS MURAUX

E1 – Les faïences

Références	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
E1-1	- Complément de faïence jusqu'au plafond pour les salles de bain	Forfait	650,00 €
E1-2	- Complément de faïence jusqu'au plafond pour les salles d'eau	Forfait	400,00 €
E1-3	- Complément de faïence sur tous les murs à hauteur 1,20 m WC	Forfait	600,00 €
E1-4	- Complément de faïence sur tous les murs et toute hauteur dans les WC	Forfait	1 200,00 €

F - AMÉNAGEMENT PLACARD

F1 – Façade de placard

Références	PRESTATIONS	Unité	Prix € TTC
F2-1	- Remplacement de la façade de placard par une façade miroir	ml	300,00 €
F2-2	- Remplacement de la façade de placard par une façade « Fantaisies » (4 coloris au choix)	ml	300,00 €
F2-3	- Fourniture et pose de 3 tiroirs	Unité	350,00 €

QUARTIER DE LA ROSERAIE

L'HAY-LES-ROSES | 94

DEMANDE D'ETUDE ET DE DEVIS POUR TRAVAUX MODIFICATIFS ACQUEREUR (TMA)

(Conformément à la Procédure relative aux Travaux Modificatifs Acquéreur précisée dans votre Contrat de Réservation)

ACQUEREUR	N° APPARTEMENT

	TELEPHONE	ADRESSE @
MADAME		
MONSIEUR		

N°	LOCALISATION	DESCRIPTIF
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		

Frais de dossier concernant la 1^{ère} demande : 400,00 €uros

Frais de dossier pour chaque demande complémentaire à la première : 200,00 €uros

À l'ordre de SCCV EMERIGE L'HAY LES ROSES

DATE DE LA DEMANDE	SIGNATURE ACQUEREUR



À retourner par courrier recommandé avec accusé réception à :

SCCV EMERIGE L'HAY LES ROSES
MADAME MARIANNE MILIN
121 avenue de Malakoff - 75116 Paris